

**Syndicat Mixte
Des Agudes
Conseil départemental
Centre Administratif
1, Espace Pégot BP 40159
31804 Saint-Gaudens Cedex**

Délibération du Comité Syndical
3 juillet 2026

N°2026 – 9

Objet : Election du trésorier du bureau du syndicat mixte

L'an deux mille vingt-six, le 3 juillet à 9h30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du 25 juin deux mille vingt-six, s'est réuni au Conseil départemental à Saint-Gaudens, sous la présidence de Madame Maryse Vezat-Baronia, Présidente.

Collectivité	Membres titulaires	Présents	Absents	Excusés
Conseil Départemental Haute-Garonne	Vezat-Baronia Maryse	☒	☐	☐
	Gibert Vincent	☐	☒	☐
	Vincini Sébastien	☐	☒	☐
	Artigues Roselyne	☒	☐	☐
	Gojard Loïc	☒	☐	☐
	Boureau Pascal	☐	☐	☒
	Rival Patrice	☒	☐	☐
	Baylac Sandrine	☒	☐	☐
Commune Gouaux de Larboust	Arrous Jean-Luc	☒	☐	☐
	Peyrard Pierre-François	☒	☐	☐
TOTAL		0	2	1

Rapport

Madame la Présidente expose

À la suite des élections municipales de mars 2026, Monsieur Serge DE PECO n'est plus délégué du syndicat mixte. De ce fait, le siège de trésorier au sein du bureau du syndicat est vacant.

Conformément aux statuts du syndicat, il convient donc de procéder à l'élection du trésorier parmi les délégués du syndicat mixte.

Madame la Présidente rappelle que le trésorier est élu, après appel à candidatures par le Président de séance, au scrutin uninominal, à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, l'élection a lieu à la majorité relative lors d'un troisième tour de scrutin.

Accusé de réception en préfecture
031-253101299-20260703-2026-9-DE
Date de télétransmission : 16/07/2026
Date de réception préfecture : 16/07/2026

En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Madame la Présidente a reçu la candidature de Monsieur Jean-Luc ARROUS, qui est soumise au vote des délégués.

Le résultat du scrutin figure dans le procès-verbal d'élection annexé à la présente délibération.

Le Comité Syndical

Vu le rapport de la Présidente ;

Vu les résultats du vote pour la désignation du nouveau trésorier du Syndicat Mixte des Agudes,

Considérant que les autres membres du bureau conservent leur siège,

Après en avoir délibéré,

décide

Article unique : de désigner M. Jean-Luc ARROUS comme nouveau trésorier du Syndicat Mixte des Agudes.

Nombre de membres			Vote		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
10 titulaires	7	7	7	0	0

**Fait et délibéré le 3 juillet 2026
A Saint-Gaudens**

**Maryse VEZAT-BARONIA
Présidente du Syndicat Mixte
des Agudes**



Madame la Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois, à compter de la présente publication ou par le biais du site internet : www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
031-253101299-20260703-2026-9-DE
Date de télétransmission : 16/07/2026
Date de réception préfecture : 16/07/2026